

Ils soutiennent et appellent à voter SNUipp  
 Allègre Jean-Louis  
 Ayrat Laëtitia  
 Boyer Sylvain  
 Barragano Christiane  
 Bazillou Michèle  
 Beggiano Sylvie  
 Besse Hélène  
 Boissoles Jean Claude  
 Boissoles Monique  
 Boisson Mireille  
 Bonnet Marthe  
 Bonnet Edith  
 Bouyé Evelyne  
 Bravo Gilles  
 Bru Marie Thérèse  
 Calmon Karine  
 Cammas Michel  
 Cayre Mado  
 Cazin Evelyne  
 Cerniaut Brigitte  
 Champilou Marianne  
 Cluzel Anne Marie  
 Crochet Vincent  
 Depétris Laurent  
 Deviers Catherine  
 Didi Delphine  
 Duhamel Elisabeth  
 Duluc Annie  
 François Spianti Angèle  
 Fresquet Claude  
 Fresquet Suzie  
 Gayraud Thierry  
 Gélis Alain  
 Jandin Simone  
 Laborie Jean-Claude  
 Lacan Jean-Marie  
 Lacombe Maryse  
 Lambert Alexandra  
 Lapeyre Pascale  
 Le Guern Sylvie  
 Leduc Pierrette  
 Loubatière Bernard  
 Lucas Nicole  
 Malique Monique  
 Marseille Sylvie  
 Mespoulhé Annie  
 Mespoulhé Yves  
 Meunier Nadine  
 Molinié Alain  
 Molinié Françoise  
 Mourgues Martine  
 Mossé Anne Marie  
 Pélaprat André  
 Pélaprat Jeanine  
 Rascol Bernard  
 Raymond Corinne  
 Redon Fabienne  
 Réveillac Guy  
 Robert Pascale  
 Rousseau Erik  
 Rousselle Francine  
 Salaver Françoise  
 Scraigne Pascale  
 Seilhan Danièle  
 Sohler Michèle  
 Soulié Gérard  
 Valery Christine  
 Verger Colette  
 Vialard Jean-Pierre  
 Viroles Laurent



Jean-Marc RODIER  
(Adjt, Pinsac)



Nadine SOULEILLOU  
(Dir Lherm)



Christine PITARD  
(Adjte Mat Béduer)



Céline SOMPAYRAC  
(Dir Vers)



Benoît DEBALS  
(Adjt St Projet)



Josiane CASSAGNE  
(Adjte Cahors)



Pascal BAHU  
(ASH Bagnac)



Thierry ANDRY  
(Tit rempl Cahors)



Philippe CORMENIER  
(Adjt Figeac)



Nicole BOYER  
(Adjte Cahors)



**Les élections paritaires** consistent à élire les représentants du personnel qui suivent les dossiers lors des instances paritaires.

Ce sont ces élu(e)s que vous solliciterez pour :  
 le mouvement,  
 les promotions,  
 les stages,  
 les changements de départements,  
 ...  
 sans oublier les problèmes personnels.

**Vous avez besoin d'un syndicat fiable qui aide tous les collègues, sans discrimination.**

**Vous avez besoin d'élus disponibles et compétents.**

Depuis que le SNUipp 46 a des élus ( depuis 1994 ) dans ces instances, une équipe capable de répondre a été mise en place. Vous avez été des centaines à nous solliciter.

C'est cette équipe qui nous permet d'avoir une activité soutenue tout au long de l'année, pour vous informer (Ecole et Syndicat 46 <http://46.snuipp.fr>), pour vous répondre personnellement.

**Vous savez que vous pouvez compter sur le SNUipp 46.**

**VOTEZ,  
 FAITES VOTER  
 POUR LES LISTES  
 SNUIPP**



**Laurent Depétris, milite depuis 2 ans au Snuipp. Pourquoi a-t-il choisi le Snuipp? Pourquoi appelle t il à voter Snuipp aux élections paritaires ?**

Tout d'abord, j'ai appelé le SNUipp quand j'ai eu besoin d'une aide, à mes débuts. **Il est le seul à avoir répondu présent, bien que je n'étais pas encore syndiqué.**

Pour moi, le SNUipp est :  
**Un syndicat non clientéliste**, pour qui équité et transparence sont les règles essentielles lors des différentes réunions paritaires qui gèrent la carrière des enseignants ( CAPD mouvement, promotions, listes aptitudes...); Le Snuipp s'attache à défendre des règles d'équité, quel que soit le personnel à qui elle s'applique.

**Un syndicat qui ne se trompe pas de cible** : selon la vision que j'ai du syndicalisme, défendre les enseignants c'est s'opposer à toutes les réformes qui dégradent les conditions d'enseignement, qui vont à l'encontre de l'intérêt de la profession, des élèves. Toute polémique avec les autres syndicats (malgré les attaques), est une perte de temps, voire un détournement de nos mandats: nous respectons la différence des opinions.

**Enfin, bien sûr, c'est un syndicat qui effectue un suivi personnel** de tous les enseignants dans les instances paritaires.

**SNUipp 46** 80, Rue des Jardiniers 46000 Cahors ☎05 65 22 12 79 📠05 65 22 15 28  
<http://46.snuipp.fr> mel: [snu46@snuipp.fr](mailto:snu46@snuipp.fr) Directeur de la publication : Yves Mespoulhé -Fontgrumel - 46220 Prayssac Imprimé par nos soins Prix 0,50 € N° ISSN :1241-3542 N° CPPAP : 0407 s 07301

N° 67 suppl.6 sept 2008 trimestriel

Déposé le 25/11/08

## NOUS, LES DEFENSEURS DE L'ECOLE

**« Les enseignants qui défendent l'école publique sont ceux qui sont en ce moment même dans leur classe »** (Xavier Darcos: journal télévisé de France 3 le jeudi 20 novembre), sous entendant par là que ceux qui sont dans la rue ne défendent pas l'école publique.

Plus tard le même ministre de l'éducation n'a pas hésité à brocarder les syndicats après une journée de grève particulièrement bien suivie dans l'enseignement primaire.

Le ministre n'a pas craint cette fois de les heurter de front. **"Les professeurs, a-t-il dit, méritent mieux que d'avoir des syndicats dont la fonction principale est d'organiser la résistance au changement comme si le monde ne changeait pas autour de nous."**

Comme de coutume, le ministère s'oppose aux syndicats sur les chiffres de participation au mouvement. Il estime à 33,39 % la participation de l'ensemble des enseignants (primaire et secondaire). C'est dans le premier degré que l'impact du mot d'ordre de grève a été le plus fort : 48,62 % de participation, selon le ministère, 69 %, selon la FSU. Dans le second degré, la moyenne de participation est de 21,26 %, selon le ministère et plutôt de près de 50 %, selon les syndicats. Sur l'ensemble du territoire, l'estimation par la police du nombre de manifestants est de 163 000 ( Journal Le Monde ).

Que de mépris, que d'hypocrisie Monsieur le Ministre !

Dans Cahors comme ailleurs dans tous les départements de France, les enseignants étaient venus en masse pour décrier la politique du gouvernement en matière d'éducation.

Lors de l'AG, des pistes d'actions ont été soulevées. Mercredi au siège de la FSU à Cahors, se réunissent les organisations syndicales pour envisager la suite à donner au mouvement. Gel du soutien, affichage des revendications,... le SNUipp portera la parole des enseignants.

Les railleries du ministre de l'éducation exaspèrent le monde enseignant et la meilleure réplique que nous pouvons lui adresser est de voter en masse aux élections professionnelles, prouver en cela que nous sommes déterminés à renforcer le rapport de force.

**Utilisons les moyens qu'on nous donne encore , avant qu'ils ne nous soient définitivement supprimés.  
 Usons du bulletin de vote ,  
 donnons du poids à nos idées.  
 Votons SNUIPP.**

**Dernière minute :**

24 organisations signataires de l'appel du 19 octobre se sont rencontrées lundi 24 novembre et ont décidé d'une journée de manifestation le 10 décembre ( modalité sur le site après la rencontre de mercredi )

Affiche sur [http://46.snuipp.fr/ecrire/?exec=articles&id\\_article=735](http://46.snuipp.fr/ecrire/?exec=articles&id_article=735) pouvant être tirée en A3 pour être exposée çà l'extérieur de l'école



**Sommaire**

Page 1 : nous , les défenseurs de l'Ecole  
 Page 2 et 3: Métier : réunions information syndicales ; Base Elèves; Organisation de la résistance ; rencontre avec l'IA  
 Page 4 : Elections paritaires



## ► Réunions d'informations syndicales

### 2 questions à Claire Leconte

**Les écoliers français ont depuis cette année un nouvel emploi du temps. Quel regard portez-vous sur cette évolution?**

C.L. : Je ne parlerai pas d'évolution. Pour moi, c'est une régression. Cette nouvelle organisation de l'école s'est faite sans débat. Il n'y a eu aucune prise en compte de l'avis des spécialistes, des parents, des enseignants. Sur le fond, ce dispositif va à l'inverse de ce qu'il faudrait faire: on réduit la semaine, on étale donc moins les apprentissages dans le temps et on allonge les journées des élèves les plus en difficulté.

**Pourtant, le ministre avance des arguments de poids: harmonisation des rythmes par rapport aux autres pays européens, dispositif pour les enfants en difficulté, samedi rendu aux familles...**

C.L.: L'aménagement du temps de l'enfant est encore une fois une façade. La seule et unique fois où il a été question de l'enfant ce fut en 1946 dans le plan Langevin-Wallon qui n'a jamais été mis en place! Quand aujourd'hui le ministre parle d'aider les enfants en difficulté de quoi parle-t-il? D'un côté, il supprime les emplois d'enseignants spécialisés. De l'autre, il demande à des enseignants qui ne sont pas formés d'assurer le soutien d'enfants par ailleurs stigmatisés, auxquels on rallonge la journée! J'ai réalisé un premier sondage dans les écoles, il apparaît bien que l'aide personnalisée a lieu avant tout le midi ou le soir. Au lieu d'étaler les apprentissages sur la semaine comme il conviendrait de le faire pour une meilleure imprégnation, on les masse sur 4 jours. Et que je sache, les nouveaux programmes ne prévoient pas que les élèves en sachent moins à la fin du CM2.

« Une salle bien remplie, des collègues attentifs, passionnés, curieux et désireux d'apprendre. Une rencontre enrichissante et qui donne chaud au cœur » ainsi s'exprimait Claire Leconte à la sortie de la réunion d'infos syndicales qui s'est tenue mercredi 19 novembre après-midi à Labastide-Murat.

Ce jour-là le SNUipp46 avait organisé une réunion d'information syndicale proposant d'évoquer dans la matinée les problèmes de l'école avec Barbara Knockaert élue au bureau national du SNUipp. La secrétaire nationale a démontré que ces réformes en cascade, qui sacrifient l'Éducation Nationale, suivent leur cours dans une logique implacable. Du rapport Thelot en 2004 qui arbore la théorie de talents et le tri scolaire, en passant par De Robien en 2006, la lettre aux éducateurs de Nicolas Sarkozy, les 23 propositions de Darkos ou le rapport Martin Papon sur les jardins d'enfants dans l'école, les principes néo-libéraux qui s'abattent sur l'Éducation Nationale sacrifient sans état d'âme les élèves comme les enseignants.

**Ces attaques sur les différents services publics ne sont pas une fatalité. Nous pouvons les combattre.**

L'après-midi était réservé aux travaux de Claire Leconte Professeur des universités en psychologie de l'éducation à Lille 3, responsable d'une équipe de recherche **Temps et cognition**.

En décidant unilatéralement de supprimer la matinée du samedi et en imposant une nouvelle organisation de la semaine scolaire, le ministre de l'Education Nationale a brutalement voulu faire croire qu'il résolvait la question des rythmes et de l'échec scolaire. Sans réflexion pédagogique, ni concertation, comme le confirme le désormais célèbre « débrouillez-vous... »

**La question des rythmes scolaires est remise au-devant de l'actualité.**

**Au SNUipp** nous pensons que le temps de l'école a besoin de réflexion, de concertation entre tous les acteurs de l'éducation. C'est le sens de cette réunion et du colloque présidé par C Leconte ( le 13 nov à Villeneuve D'Asc) qui nourrira l'exigence d'obtenir un bilan du dispositif et une remise à plat de l'organisation du temps scolaire.

Avec C Leconte nous avons évoqué de nombreux points de la réalité scolaire :

- les catastrophiques 60h avec une éventualité de gel et l'aide personnalisée
- les conséquences désastreuses de la suppression programmée des RASED sur la gestion de la difficulté scolaire.
- le temps scolaire et le temps péri scolaire
- la rythmicité journalière de la vigilance et des performances intellectuelles
- le niveau de vigilance et les performances psychotechniques
- chrono psychologie et chrono biologie...
- comparaison des rythmes scolaires en France et en Europe.

Une demi-journée très enrichissante, riche en conseils et en connaissances qui démontre que les enseignants sont avant tout préoccupés de la réussite de tous leurs élèves et qui font preuve de la plus grande vigilance face aux réformes incohérentes de notre ministre.

## ► Base Elèves : résistance toujours

Suite à la réunion de la Coordination Nationale de Résistance à Base Elèves à Paris, il a été décidé de lancer une pétition pour continuer la lutte contre le fichage des enfants....

**Non, Base Elèves n'est pas un simple outil de gestion.....**

L'Éducation nationale a conçu un nouveau système qui lui permet d'attribuer à chaque élève, lors de son entrée en maternelle, un numéro qu'il conservera durant tout son parcours éducatif.

A terme, le ministère de l'Éducation nationale (MEN) dispo-

sera d'un grand répertoire comparable à celui que gère l'IN-SEE, avec les avantages **mais aussi les risques que cela comporte. Pour les curieux: <http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article2960>**

Si vous voulez faire partie des cosignataires il suffit de nous renvoyer ce message en mettant votre nom, prénom et département à [base-eleves@orange.fr](mailto:base-eleves@orange.fr) Merci!

Les cinquante premières directrices/directeurs signataires (la liste sera rendue publique fin novembre)

## Organisation la résistance : quelques liens

Voici quelques liens pour résister : signature de pétitions, prises de positions...

<http://vovonsmonsieurmarcos.free.fr/> où vous trouverez une façon d'expliquer les raisons de la colère des enseignants de façon ludique et pédagogique.

<http://marnesia.free.fr/phpPetitions/index.php?petition=2> une pétition pour soutenir l'école maternelle.

<http://31.snuipp.fr/spip/spip.php?article33> : la pétition pour soutenir Alain Rafalo qui est menacé de sanctions pour ne pas mettre en œuvre les réformes néfastes du ministre.

<http://www.sauvonslesrased.org/index.php?p=4> : la pétition pour éviter la disparition des RASED.

<http://34.snuipp.fr/spip.php?article463> : la pétition pour les directrices héraultaises sanctionnées.

## ► Le Snuipp a rencontré le nouvel Inspecteur d'Académie

Nicole BOYER et Christine PITARD ont rencontré M. Lacombe, Inspecteur d'Académie .

M. Lacombe nous a reçues pendant 2h. Il a pris le temps de répondre à nos questions en annonçant en préalable, qu'il venait d'arriver dans le département et ne connaissait pas encore tous les dossiers. Il souhaite être attentif aux particularités du Lot.

### Aide personnalisée

Le SNUipp reste opposé à la mise en place de cette aide. Elle génère stress, difficultés voire impossibilité dans les écoles. Le SNUipp demande moins d'insistance, plus de temps, un peu de recul, ainsi qu'un bilan d'étape courant janvier.

**Réponse de l'IA** : *L'aide personnalisée est un processus qui concerne le temps scolaire, il s'agit de mieux être en capacité d'intervenir. Il est en cours d'expérimentation généralisée, d'où la nécessité d'un bilan d'étape, il y aura des réflexions à mener pour mieux cerner l'aide à apporter éventuellement aux écoles : contraintes liées à la pédagogie, contraintes liées aux mairies, contraintes liées au Conseil Général, ... M. Lacombe doit rencontrer prochainement M. Miquel, Président du Conseil Général pour en discuter. Un bilan sera fait en janvier.*

### RASED

Le SNUipp est farouchement opposé à la suppression des RASED. Ils sont absolument nécessaires et c'est le manque de moyens qui limite leurs possibilités d'intervention (RASED incomplets et grande zone d'intervention).

**Réponse de l'IA** : *Le ministère a fait un diagnostic d'efficacité des RASED et en a conclu que les personnels RASED obéissaient trop souvent à des demandes d'enseignants pour la prise en charge d'élèves et non à des besoins ce qui entraînait une externalisation de la difficulté. Cette réforme vise à mieux cibler les endroits où réside la grosse difficulté des élèves. La difficulté pédagogique "simple" est gérée dans les classes par l'aide personnalisée que les enseignants mettent en place. Pour le mouvement des personnels concernés (1/3 cette année), les dispositions nationales seront adaptées au contexte local. En l'état actuel des textes, l'IA ne peut pas se prononcer sur le devenir exact des personnels RASED*

### Maternelle

Au SNUipp, les écoles maternelles sont indispensables. On considère que la scolarisation des 2 ans est nécessaire surtout dans un département rural. La mise en place des RPI a permis le développement de vraies écoles maternelles. Dans de nombreuses écoles les effectifs par classe restent inadaptés à l'enseignement et aux locaux.

**Réponse de l'IA** : *L'accueil des 2 ans ne semble pas poser de problèmes dans le Lot. Si des cas existent, je les étudierai. Je dois rencontrer, entre autres, la mairie de Cahors afin de mener ensemble une réflexion.*

### Carte Scolaire

Inquiets devant les projets gouvernementaux en matière de carte scolaire, le SNUipp aimerait connaître votre politique départementale.

Le SNUipp insiste sur le fait que la carte scolaire ne doit en aucun cas être faite à la calculatrice. Nous restons opposés à la globalisation systématique des effectifs.

**Réponse de l'IA** : *Des groupes de travail seront mis en place pour le mouvement (barème, néo-titulaires, postes à profil). Un calendrier d'harmonisation académique doit être mis en place. Une cellule à l'IA répondra pendant le mouvement intra-départemental aux questions des personnels avec un accueil téléphonique ouvert si possible aux heures où les enseignants ne sont plus en classe. En ce qui concerne la carte scolaire sur Cahors, il y a des particularités, il faudra donc rationnaliser. Le contact est pris avec le maire, Mr Vayssouse.*

### Temps partiels

Le SNUipp souhaite que toutes les demandes de temps partiels soient satisfaites. Si un collègue demande un temps partiel, c'est qu'il en a besoin. Notre métier demande un investissement physique et moral très important qui ne peut être assumé par tous, à temps plein pendant toute une carrière. Le temps partiel implique une baisse considérable de revenus et relève donc d'un vrai choix. En vérité, il existe très peu de postes où le service souffrirait des temps partiels. Le SNUipp estime que "la nécessité de service" doit être discutée et définie avant le mouvement et doit figurer clairement dans la circulaire du mouvement. Le SNUipp souhaite des réunions de travail préparatoires aux étapes importantes que sont le mouvement et la carte scolaire.

**Réponse de l'IA** : *Le 80% est impossible à mettre en oeuvre. Seules les quotités de 50 et 75% seront envisageables. Les demandes sur autorisation seront examinées au cas par cas. Un entretien préalable avec l'EN permettra aux postulants d'argumenter leur demande.*

### Base Elèves

Pour le SNUipp, le nouvel arrêté Base Elèves est inefficace et inutile. Les directeurs ont besoin d'un logiciel pour travailler, ils l'ont déjà, pourtant l'administration continue à insister pour la mise en place de BE. Même si la mobilisation a permis la suppression de champs importants, le plus grave reste l'INE qui ouvre la porte à toute possibilité de dérive liberticide. Nous ne pouvons pas nous en contenter. Nous restons opposés à la création de ce fichier dont ne veulent ni les municipalités, ni les parents. Nous demandons qu'un point soit fait sur le département et la levée des sanctions pour les directeurs résistants ( même des directeurs n'ayant pas l'ADSL ont été sanctionnés). Ces directeurs peuvent bénéficier de la loi Le Pors du 13 juillet 1983 sur les droits et obligations des fonctionnaires.

**Réponse de l'IA** : *L'arrêté est paru, Base élèves est vidée de tous les champs qui posaient problème, l'affaire est terminée, je maintiens la position de M.Viala. Renseigner Base Elèves entre de plain-pied dans les missions des directeurs. Si des directeurs rencontrent des difficultés techniques, on pourra toujours y remédier. Les quelques directeurs qui refuseraient toujours d'y rentrer doivent assumer leur position et quitter leur fonction de direction. S'ils ont un problème de conscience, qu'ils agissent en temps que citoyens.*

**En conclusion, le SNUipp est attentif à cette volonté de dialogue, mais reste vigilant sur l'application des mesures gouvernementales dans notre département et continuera, notamment, à soutenir les collègues résistants à Base Elèves.**